

---

# Rapport annuel de la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale – Année 2021

---

## 1. Rétroactes

---

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 avril 2014 coordonnant les missions de service public des opérateurs et acteurs dans la mise en œuvre de la politique de l'eau a porté la création d'une Plateforme de coordination.

La Plateforme de coordination se compose des représentant.e.s des différents opérateurs de l'eau :

- Bruxelles Environnement (BE) ;
- VIVAQUA ;
- Hydria (anciennement la Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau [SBGE]).

Sur base de l'article 7 de l'arrêté instaurant la Plateforme, le Port de Bruxelles a été invité systématiquement à toutes les réunions qui se sont tenues en 2021. En 2021, le Port de Bruxelles a donné son accord officiel pour intégrer la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau ce qui doit encore être acté au niveau légal.

Le représentant du Ministre bruxellois en charge de l'environnement participe également aux réunions de la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau. Il en assure officiellement la présidence depuis la modification en avril 2018 de l'arrêté de 2014 susmentionné (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 avril 2018 modifiant divers arrêtés en matière tarifaire dans le secteur de l'eau).

Toutefois depuis 2019, cette Présidence est assurée de manière intérim par Bruxelles Environnement.

La Plateforme de coordination a créé en son sein des groupes de travail *ad hoc* en fonction des thématiques particulières abordées au niveau régional, à savoir les groupes de travail (GT) suivants :

- GT Eaux Pluviales/Inondations
- GT Qualité des masses d'eau
- GT Carto
- GT Lex
- GT Sécheresse

La Plateforme de coordination a également créé un comité par bassin versant situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir les GT suivants :

- GT Senne - Neerpedebeek – Vogelzangbeek
- GT Maelbeek
- GT Molenbeek
- GT Woluwe
- GT Geley/itsbeek

Il est à noter que divers autres acteurs (les conseillers eau au sein des 19 communes, Bruxelles Mobilité, URBAN,...) sont invités aux GT qui les concernent.

Les GT thématiques se réunissent une à deux fois par an et les GT par bassin versant, conformément à l'arrêté, se réunissent (au minimum) une fois par an.

La synthèse des discussions et des propositions fait l'objet d'un procès-verbal au terme de chaque réunion de la Plateforme de coordination, des groupes de travail *ad hoc* et des comités de bassin versant créés.

Tous ces documents sont disponibles en ligne pour les membres de la Plateforme sur le Portail Eau. Les procès-verbaux des groupes de travail par bassin versant sont envoyés par mail aux représentants des communes et aux participants additionnels.

Le présent document a pour objectif de rendre compte du calendrier de la tenue des différentes réunions, d'en retracer leur contenu et de suggérer des pistes d'amélioration pour le développement du secteur de l'eau en région bruxelloise.

## 2. Calendrier

---

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plate-forme de coordination	13/01/2021	10/02/2021	17/03/2021	21/04/2021	12/05/2021	16/06/2021	-	-	08/09/2021	06/10/2021	03/11/2021	01/12/2021
GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek									22/09/2021			
GT Molenbeek						30/06/2021						
GT Woluwe											17/11/2021	
GT Maelbeek	27/01/2021											
GT Geley(i)tsbeek				28/04/2021	19/05/2021							
GT Eaux Pluviales/ Inondations										7/10/2021		15/12/2021
GT Qualité des masses d'eau										20/10/2021		
GT Carto							5/07/2021					
GT Sécheresse												

### 3. Synthèse des actions et des discussions 2021 au sein de la Plateforme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau

---

Pour l'année 2021, la Plateforme de coordination a accompli plusieurs actions permettant de mettre en œuvre une politique de l'eau coordonnée.

La crise sanitaire a également impacté le bon déroulement de la Plateforme. Toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence, ceci a permis d'adapter leur rythme (séparation des réunions de la Plateforme et des groupes de travail) et de permettre que des réunions moins chargées soient maintenues.

L'élaboration du programme d'actions du Plan de Gestion de l'Eau (PGE) 2022-2027 a été discuté en Plateforme, notamment pour un suivi général et le maintien d'une bonne coordination. Les discussions techniques et sur le planning entre les opérateurs ont eu lieu en dehors de la Plateforme. Celles-ci ont mené à un projet de PGE cohérent pour la période 2022-2027 qui a – à présent – été adopté en première lecture et devra faire l'objet d'une enquête publique de 6 mois.

#### 3.1. La Plateforme de coordination a été un lieu de discussion en vue de trouver et de mettre en place des mesures de lutte contre les déversements d'orage, de lutte contre les inondations et des mesures de protection et d'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource eau :

- **Actions au niveau des déversoirs d'orage :**

Le vortex actuel du déversoir du Paruck sera supprimé pour augmenter les débits vers la STEP Nord. Le rôle protecteur qu'il offrait vis-à-vis des embâcles envoyés vers la STEP Nord sera repris par une nouvelle grille restant à installer. Une vanne modulante a été installée au niveau du déversoir vers la Senne afin de supprimer les déversements inutiles.

Un suivi régulier des volumes déversés au niveau des déversoirs Zwartebeek, Fonsny, Marly, Paruck et Nouveau Maelbeek a été fait en Plateforme. L'année 2021 a permis de confirmer la forte réduction des volumes, des durées et du nombre de déversements pour le déversoir du nouveau Maelbeek grâce aux travaux entrepris pour optimiser ce déversoir.

Il existe un enjeu environnemental véritable à ce que les eaux pluviales n'aillent pas à l'égout et que le Canal, lorsqu'il est à proximité, puisse servir d'exutoire aux eaux pluviales.

Il s'agit d'une mesure reprise dans le PGE 2016-2021 : Action prioritaire n° 5.3: Mettre en place des mesures visant l'utilisation du Canal comme milieu récepteur préférentiel des eaux claires en provenance des zones limitrophes. Un groupe de discussion a été mis sur pied pour avancer sur cette thématique avec le Port (discussion sur la grille tarifaire, les documents à fournir par les demandeurs, etc.).

- **Actions au niveau des stations d'épuration :**

Des discussions pour déterminer un cadre afin que les stations d'épuration de la RBC acceptent les vidanges de fosses septiques ont eu lieu. Ce point doit encore être finalisé par Hydria.

- **Actions pour lutter contre les rejets**

Sur l'année 2021, le raccordement des eaux usées du nouveau siège SEAT a été discuté à plusieurs reprises. Tous les opérateurs ont été d'avis de trouver une solution pour éviter les rejets directs dans la Senne. Toutefois, les complications juridiques liées à la propriété des terrains à traverser concernés à posé problème pour trouver une solution.

L'état des lieux du Zwanewijdebeek a mis en évidence l'origine du relatif mauvais état de l'eau de la rivière, celle-ci étant fort polluée par des égouts domestiques qui se rejettent directement dans la rivière en de nombreux points.

Ces points de rejets devraient être reconnectés au collecteur situés sous le pertuis. Les solutions à mettre en place ont été discutées avec les opérateurs mais n'ont pas encore permis un aboutissement.

Le Port de Bruxelles a avancé sur la question de l'égouttage des zones portuaires non encore raccordées à un égout public. Une première zone pilote a été investiguée dans une portion réduite du domaine portuaire (Avant-Port, Rive droite) afin d'avoir un échantillonnage des données disponibles au sein du Port ainsi qu'auprès de Bruxelles Environnement (via les permis d'environnement). Ce test a abouti à l'élaboration d'une convention de coopération publique entre le Port et Vivaqua afin de cartographier le réseau d'écoulement du domaine portuaire et les rejets dans la Senne, le canal et le réseau d'égouttage. L'objectif est d'aboutir, pour fin 2022, à un inventaire cartographique des réseaux d'écoulement du domaine portuaire qui servira à établir un programme d'actions.

- **Actions pour faire avancer la Gestion intégrée des eaux pluviales :**

Afin de faire avancer la GIEP, un courrier au nom de la Plateforme des opérateurs de l'eau a été envoyé à Bruxelles Mobilité pour commenter une étude sur l'asphaltage en espaces publics menée par le CRR.

Bruxelles Environnement a présenté les grands principes des études pilotes visant à opérationnaliser la gestion intégrée des eaux pluviales dans deux bassins versants particulièrement sensibles vis-à-vis des inondations en conduisant une analyse cartographique détaillée de la situation sur le terrain, du potentiel d'actions et sur cette base en établissant un programme d'actions en collaboration avec les aménageurs de l'espace et pouvoirs publics. Les lieux concernés sont les bassins versant « Avant-Senne », le Wiels et celui du Molenbeek.

### 3.2. Gestion des incidents :

**Marais de Ganshoren :** L'eau claire du marais de Ganshoren est inutilement drainée dans le collecteur Vivaqua et génère d'importants mouvements de terre dans le marais. Afin de mieux identifier le problème en évaluant la quantité d'eau perdue par le marais, Bruxelles Environnement a mené une étude débitmétrique. Des visites sur terrain ont également été faites pour mieux cerner les enjeux et solutions. En 2022, Vivaqua devra mettre en œuvre les solutions identifiées.

**Senne :** Suite à un événement de pollution de la Senne le 7/04/21, il a été discuté de procédures à mettre en place à la station d'épuration lors d'une détection d'hydrocarbures (actuellement, by-pass vers la Senne). Les membranes à la station d'épuration doivent prioritairement être protégées des hydrocarbures. De ce fait, la solution est à trouver en amont de la station d'épuration pour éviter les rejets d'hydrocarbures dans les réseaux. Par exemple : sensibiliser les acteurs privés, éviter que les pompiers pour des soucis de sécurité routière ne dispersent les hydrocarbures vers les égouts, etc...

Par ailleurs, des réparations au niveau des bassins membranaires de la STEP Sud ont été nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de la station. Le traitement biologique a été bridé à la moitié de son débit pendant quelques semaines. La station d'épuration était donc moins performante en temps de pluie mais tout le temps sec a été traité en permanence. Le traitement primaire des eaux usées a donc été maintenu.

**Hollebeek :** Suite à une inspection, BE a constaté un rejet d'eau usée d'un égout semi-collectif dans le Hollebeek au niveau du Hamweg à Haren. Ces parcelles devraient être connectées à l'égout public. Une communication vers les citoyens devrait être réalisée pour les obliger à se raccorder. Aucune solution n'a été trouvée pour le moment, les discussions devront se poursuivre en 2022.

### 3.3. La coordination des opérateurs de l'eau a permis de renforcer la communication et la sensibilisation d'autres acteurs également concernés par la gestion de l'eau :

- **Les communes**

Le Port de Bruxelles a été sollicité par la Ville de Bruxelles sur un projet de pompage de l'eau du Canal pour les opérations d'arrosage/nettoyage de la Ville de Bruxelles. Il a été suggéré d'explorer d'autres pistes : mise en place d'une utilisation rationnelle de l'eau dans les pratiques de nettoyage, récupération d'eau via d'autres sources. La question de la qualité de l'eau du Canal a également été mentionnée comme un frein.

- **Aquiris**

Lors de la participation d'Aquiris à la Plateforme, l'état de la situation sur les points suivants a été fait :

- Les chambres d'inspection du siphon sous le Canal recouverte par Bruxelles Mobilité
- Etat de la situation après installation de nouveaux dégrilleurs : règles de pompage, débits de pompage maximum et encrassement au niveau des dégrillages
- Le besoin d'éventuelles grilles décentralisées sur les déversoirs d'orage
- Information sur le fait que les travaux sur les dégrilleurs rive gauche et droite sont terminés
- Les sinistres sur l'axe du collecteur rive gauche suite au soulèvement des taques ainsi que les solutions mises en place pour y remédier.

- **Bruxelles Mobilité**

La nomination d'un Facilitateur Eau au sein de Bruxelles Mobilité a permis à cet acteur de reprendre contact avec la Plateforme des opérateurs de l'eau.

A leur demande, Bruxelles Mobilité participera à nouveau aux groupes de travail par bassin versant.

- **URBAN**

Une perte de contact reste à constater entre URBAN et la Plateforme des opérateurs de l'eau.

Toutefois URBAN a participé à quelques réunions des groupes de travail par bassin versant.

- **Les Bruxelloises et Bruxellois**

L'édition des JBE 2021 a été impactée par la crise sanitaire. Malgré les difficultés, les membres de la Plateforme ont mis en place des activités en ligne, des balades, etc.

L'année 2021, a aussi été marquée par la mise en place d'un processus de participation citoyenne pour l'élaboration du Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027. Les opérateurs de l'eau ont activement participé à la mise en place de l'atelier du 25/02/21 sur le coût de l'eau et ils ont également répondu présent pour les ateliers du 22/03/21 sur les actions des professionnels et celui du 27/04/21 sur l'eau dans le cadre de vie.

Afin d'augmenter l'impact de la campagne « [Ici commence la mer](#) », une plus grande implication de Vivaqua et d'Hydria a été discutée.

### **3.4. Partage d'informations :**

- **Outils et études :**

- **Coordonnées entre les membres de la Plateforme :**

Il a été décidé de modéliser des zones de débordement dans la vallée de la Woluwe dans le cadre de la création de la cartographie permettant de délimiter des zones à risques (débordements ou refoulements d'égouts) au sens de la loi du 4 avril 2014 relatives aux assurances. Seul 2/3 de la région sont actuellement modélisés.

Discussion sur l'établissement d'un cadre de partage d'informations et de données afin de mettre en place une modélisation hydraulique et hydrologique de la région bruxelloise.

- **Hydria :**

Présentation de l'outil FloodcitiSense : observatoires citoyens permettant la récolte de données sur la pluviométrie en vue de développer des méthodes d'alerte aux inondations.

Présentation d'Hydria de l'avancée sur l'élaboration de la Base de Données cartographique des relevés des collecteurs. Les données publiques (coordonnées Lambert, niveau sol et radier des chambres de visites, et tracé et noms des collecteurs) sont disponibles sur <https://datastore.brussels/web/>

Hydria a lancé des études afin d'évaluer la faisabilité juridique et économique de la production et de la distribution d'eau de «re-use», c'est-à-dire d'eau épurée pouvant être réutilisée comme eau à usage industriel ou agricole.

- **Bruxelles Environnement :**

Dans le cadre de BELINI, une analyse transrégionale « Pressure and Impact » a été menée par Bruxelles Environnement pour quelques polluants type (métaux, HAP, DCO, Nt, Pt). Il s'agit d'estimer dans chaque sous-bassins-versant la part des différents secteurs (population, agriculture, trafic,...) dans l'apport des différents polluants à la Senne ainsi que la part des cheminements empruntés (stations d'épurations filière bio/pluie, déversoirs d'orage, ruissellement direct, ...), à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de la Senne. Ceci permet de positionner la région bruxelloise par rapport aux deux autres régions.

Bruxelles Environnement a présenté la nouvelle application web BruWater qui permet de rechercher, visualiser et télécharger les données de contrôle de la qualité de l'eau des cours d'eau, des étangs et des eaux souterraines ainsi que les niveaux d'eau observés dans les piézomètres (systèmes de mesure des niveaux d'eau) du réseau de surveillance des eaux souterraines, pour la Région de Bruxelles-Capitale. Les différentes stations de mesure sont reprises sur une carte : <https://geodata.environnement.brussels/client/bruwater/index>

Afin d'acquérir de meilleures connaissances sur la qualité de l'eau au niveau des nœuds d'entrée de la Senne en région bruxelloise, Bruxelles Environnement a mené une campagne de prélèvements au niveau des stations d'épuration. Cette campagne est toujours en cours en 2022. Ces données compléteront celles déjà récoltées par Aquiris et Hydria.

- **Investissements :**

Les membres de la Plateforme ont présenté leurs investissements réalisés et à réaliser dans un futur proche en vue de limiter les déversements dans le milieu naturel.

Ces présentations étaient très constructives pour la coordination de la politique de l'eau en RBC.

Présentation de Vivaqua de son « Asset Management » qui permet sur base d'une connaissance de leurs infrastructures de prendre des décisions optimisées (équilibre entre la performance, le risque, les coûts, des critères environnementaux) pour la rénovation du réseau d'égouttage.

Les investissements de Vivaqua afin de lutter contre les déversements se fait sur 3 axes :

- L'extension du réseau
- La mise en place de stations de pompage
- L'optimisation des déversoirs

Le Port de Bruxelles a présenté les objectifs de son étude sur la gestion des déchets flottants et des eaux usées sur le Canal.

Hydria continue d'avancer en collaboration avec les autres acteurs sur une gestion dynamique dans la vallée du Maelbeek, le bassin Belliard a été adapté pour un traitement dynamique et les travaux de mise à niveau de la step sud se sont finalisés.

Les investissements de Bruxelles Environnement sont présentés de manière plus détaillée dans les groupes de travail par bassin versant.

- **Etat des lieux des orages d'été**

- **Orage du 04/06/2021 :**

Les cumuls de pluie ont atteint par endroit plus de 40 l/m<sup>2</sup> en 20 minutes, Les seuils de calamité établis à 30 l/m<sup>2</sup> en 1h (ou 60 l/m<sup>2</sup> en 24h) ont été dépassés à l'ouest de la Région, dans les vallées du Broekbeek et du Molenbeek

amont. Une pluviosité également particulièrement importante est à noter à Flagey et sur le centre de Bruxelles. La vallée de la Woluwe a été épargnée.

L'intensité de pluie la plus exceptionnelle fut observée dans l'Ouest de la Région, au pluviomètre Broekbeek avec un temps de retour associé plus que millénaire.

- **Orages du 10, 13, 15 et 25 juillet 2021 :**

Ces événements ayant été particulièrement impactant en région wallonne, la Plateforme a souhaité en débriefer avec le SIAMU et Bruxelles Prévention Sécurité (BPS).

Les discussions avec le SIAMU ont porté sur l'évaluation de l'adéquation de leur équipement face aux crues éclairées en ville et la vérification du risque d'inondation pour le site de leur future caserne.

L'intensité de ces événements a aussi entamé la réflexion avec BPS sur les plans particuliers d'intervention d'urgence. L'élaboration d'un système d'alerte inondations a été par après déléguée auprès du groupe de travail « Inondations ».



## **4. Synthèse des actions et des discussions 2021 au sein des groupes de travail thématiques**

---

Le but de ces groupes de travail est de rechercher des solutions techniques à l'échelle de la Région dans la mise en œuvre de la politique de l'eau et de dégager des pistes de réflexion dans des thématiques particulières.

### **4.1. GT Qualité des masses d'eau :**

Ce groupe de travail ne s'est pas réuni lors de l'année 2021. Il avait été fort actif en 2020. Les pilotes de ce groupe ayant été fort pris par l'évaluation de la mise en œuvre du PGE 2016-2022, l'état des lieux et l'analyse de la situation des masses d'eau et la rédaction du résumé des pressions et incidences importantes de l'activité humaine sur l'état des eaux de surface et souterraines. Tous ces chapitres faisant partie du Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027.

### **4.2. GT Eaux Pluviales/ Inondations :**

Deux réunions du GT Inondations se sont tenues en 2021. Suite aux inondations majeures de l'été en Wallonie, mais également dans une moindre mesure en Flandre et à Bruxelles, la priorité a été mise sur la gestion des crises. Les opérateurs se sont accordés sur une méthodologie d'évaluation des impacts (choix des scénarios extrêmes de pluies et méthodologie de calcul des inondations) qui nourriront les plans particuliers d'urgence de la région. Un premier système de communication et de rassemblement des différentes informations a été mis en place, pour test, basé sur la technologie Teams (hébergement temporairement du site au Port). L'objectif est de pouvoir plus facilement qu'à l'heure actuelle se coordonner entre opérateurs avant et pendant la crise et s'assurer du bon transfert d'information. Ce système est organisé en différents canaux dédiés aux observations, aux procédures, aux contacts d'urgence, à des virtuals rooms dédiées,... Ce travail se prolonge en 2022.

### **4.3. GT Carto :**

En 2021, le GT Carto s'est réuni une fois. Le travail a porté essentiellement sur l'échange d'information concernant les nouvelles données et services cartographiques des différents opérateurs, en particulier :

- La carte des rejets au Canal du Port de Bruxelles, à compléter avec un travail mené en sous-traitance avec Vivaqua concernant le levé des réseaux d'écoulement sous le domaine portuaire ;
- Les levés d'Hydria de son réseau d'assainissement, partagés aux autres opérateurs via le datastore du CIRB et permettant ainsi de compléter la carte globale des réseaux d'écoulement à Bruxelles.

### **4.4. GT Lex :**

Aucun GT Lex proprement dit ne s'est tenu en 2021. Le travail juridique s'est surtout porté sur un projet d'ordonnance visant à insérer des mesures sociales dans l'ordonnance du 20 octobre 2006. Les juristes de Bruxelles Environnement, VIVAQUA et Brugel ont été amenés à collaborer en marge du GT « Précarité hydrique ».

### **4.5. GT Sécheresse**

Aucun GT Sécheresse n'a eu lieu en 2021. Les conditions météorologiques de l'été 2021 n'ont pas nécessité que ce soit ce groupe de travail qui soit mobilisé en priorité.

## **5. Synthèse des actions et des discussions 2021 au sein des groupes de travail par bassin versant**

Ces groupes de travail permettent d'avoir une discussion privilégiée entre les opérateurs de l'eau et les communes. Par conséquent, au cours de chaque réunion, un tour de table permet d'aborder les projets « eau » passés, présents et futurs réalisés sur le territoire de chaque commune. Les représentants des communes sont libres de venir accompagnés s'ils le jugent opportun.

Pour l'année 2021, les groupes de travail par bassin versant ont permis d'avoir un retour sommaire des communes sur le fonctionnement de la nouvelle réglementation encadrant l'exploitation des bassins d'orage.

Chaque groupe de travail a été informé du suivi du travail de mise-à-jour de l'atlas du réseau hydrographique. Les communes ayant participé à la localisation des sources et fossés sur chaque territoire communal. En outre, après le passage en deuxième lecture de l'arrêté du Gouvernement qui opérera le classement des cours d'eau non navigables, une enquête publique devra être mise en place par les communes avant l'adoption définitive de l'arrêté.

Des informations ont également été fournies sur les conditions « eau » de l'appel à projets à destination des communes et CPAS bruxellois « Action Climat ». L'appel à projets soutient le développement de programmes locaux d'actions pour le Climat et l'opérationnalisation de ceux-ci, via la mise en œuvre de projets ambitieux et impactant pour le climat, la biodiversité et l'eau, en phase avec les priorités régionales. Ces réunions ont également permis de faire l'état d'avancement des projets communaux subsidiés par Bruxelles Environnement (via l'appel à projets) ainsi que de discuter des projets futurs.

Pour terminer, les communes ont également été tenues au courant de l'élaboration du prochain Plan de Gestion de l'Eau.

### **5.1. GT Geley(i)tsbeek : réunissant les représentants des communes de Forest, Uccle et Saint-Gilles**

Deux réunions ont eu lieu pour ce groupe de travail, l'une pour le bassin versant Geleytsbeek (Uccle) et l'autre pour Geleitsbeek (Forest/Saint-Gilles) (ceci pour des raisons d'agenda).

La réunion avec les communes de Forest et Saint-Gilles a permis de partager les avancées sur des projets ambitieux : le projet-pilote du bassin versant de l'Avant-Senne (lié au CRU4-Roi), le Master Plan de la commune de Forest, l'étude du réseau séparatif Calvaire (connexion Senne), travaux de gestion de l'eau aux abords du Parc Duden, etc.

La réunion avec la commune d'Uccle a eu lieu en plus petit comité et a permis de faire l'état d'avancement des projets régionaux et communaux : projets permettant l'amélioration de la qualité des eaux de surface (installation d'une roue à aube au Nekkersgat), les études sur des potentiels de reconnexion de cours d'eau (le Linkebeek à l'Ukkelbeek), les ajustements suite à des travaux de maillage pluie (le mail Saint-Job), etc.

### **5.2. GT Molenbeek : réunissant les représentants des communes de Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Bruxelles-Ville**

Les communes de ce groupe de travail sont motivées, ce qui permet des échanges dynamiques, en particulier sur les projets communaux subventionnés dans le cadre de l'appel à projets « Action Climat ».

Le bassin versant du Molenbeek est particulièrement sensible aux inondations et nécessite une action des pouvoirs publics. Bruxelles Environnement a expliqué son intention d'y mener une étude du potentiel de déconnexion.

Ce bassin versant est également caractérisé par une présence importante du réseau hydrographique, ce qui implique des discussions sur les études et travaux le long du Molenbeek :

- L'étude de la reconnexion du Molenbeek à la Senne ;
- La connexion du clos des tarins vers le Marais de Jette ;
- La renaturation des berges de l'un des étangs du parc Roi Baudouin ;
- La rénovation du collecteur de Vivaqua au niveau du Marais de Ganshoren.

L'orage du 4 juin 2021 a fortement impacté la vallée, il y a eu un débordement du Molenbeek au niveau du Kottebroek. L'événement pluvieux a été expliqué en réunion.

### **5.3. GT Maelbeek : réunissant les représentants des communes de Schaerbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Josse, Etterbeek et Ixelles**

Ce groupe de travail est caractérisé par un échange d'informations sur la réglementation, les services de Bruxelles Environnement et les outils disponibles pour les communes et moins sur un échange d'état d'avancement sur des projets.

En l'absence de la Ville de Bruxelles, la commune de Schaerbeek est la seule à avoir présenté des projets dans le domaine de l'eau. Comme par exemple, les avancées sur le plan de gestion de l'eau du parc Josaphat et les travaux de végétalisation du square Maurane.

### **5.4. GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek: réunissant les représentants des communes de Saint-Josse, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-Ville, Anderlecht, Evere et Koekelberg**

Les discussions au sein de ce groupe de travail se divisent en deux parties : celles concernant le bassin versant de la Senne et celles sur ceux du Neerpedebeek et Vogelzangbeek.

La réunion de l'année 2021, a permis de faire le point sur les avancées du projet Max-sur-Senne, de celui de l'achat du terrain du Charroi (île Sainte-Hélène) et de la finalisation des travaux Senne Nord.

Le partage d'expériences des communes y est très profitable comme par exemple celui de la Ville de Bruxelles à propos de son plan communal eau.

Ces réunions permettent également d'interpeller les opérateurs de l'eau comme notamment au sujet des fosses d'aisance ou du rejet des eaux pluviales vers le Canal.

### **5.5. GT Woluwe : réunissant les représentants des communes de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boitsfort**

La réunion du bassin versant de la Woluwe permet de faire le point sur la construction et mise à niveau de différents bassins d'orage comme par exemple Grand Champ (8000 m<sup>3</sup> et fonctionnel depuis fin 2021) et le futur bassin d'orage Ten Reuken.

Ces groupes de travail permettent également aux communes de partager leurs difficultés techniques pour la mise en place de projets de gestion intégrée des eaux pluviales : les contraintes liées au patrimoine comme avec le logis Floréal à Watermael-Boitsfort ou des ennuis avec des bureaux d'études avec le parc Saint-Lambert.

Bruxelles Environnement réalise plusieurs travaux dans cette vallée pour améliorer la qualité de l'eau de la Woluwe et des étangs : végétalisation de berges à l'étang des Pêcheries, réhabilitation de la mare au jardin Masart, curage de l'étang Long et du Bémel, etc.

## 6. Conclusion et pistes de réflexion pour l'année 2022

---

Après bientôt 8 ans d'existence, la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau de la région bruxelloise commence à voir le fruit de ses efforts conjugués :

- Au niveau de la qualité de l'eau grâce à la réduction des volumes déversés au niveau de certains déversoirs d'orage ;
- Au niveau de la sensibilisation des citoyens et citoyennes par l'animation d'activités lors du processus de participation citoyenne ou des journées bruxelloises de l'eau ;
- Au niveau de l'échange d'informations afin de pouvoir mettre en place une cartographie des zones non-égouttées et non-égouttables et une gestion dynamique du réseau d'égouttage.

Pour l'année 2022, le travail en GT Inondations sur l'établissement d'une procédure de gestion de crise se poursuivra et le relais devra être pris par Bruxelles Prévention & Sécurité. L'approbation par le Gouvernement du Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027 devrait permettre à Bruxelles Environnement de pouvoir réactiver certaines discussions au sein de la Plateforme : la reprise des réflexions sur la thématique de la sécheresse, celles de la gestion de la qualité des masses d'eau, l'accompagnement de la région pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales et la modification de l'arrêté Plateforme.

D'autres discussions devront se poursuivre sur les années à venir comme par exemple celle sur la détection des polluants. Lorsqu'une pollution a lieu sur la Senne, il est important d'en trouver la source le plus rapidement possible ce qui n'est pas le cas pour le moment. Pour cela, les différentes possibilités d'équipements de surveillance ont été évoquées avec les opérateurs de l'eau : détecteur d'irisation, installation de caméras de surveillance sur le système flowbru, etc.

Pour terminer, cette collaboration peut parfois atteindre ses limites au sein de la Plateforme. Afin de réaliser certaines actions (telles que la mise en œuvre de la GIEP ou de la gestion dynamique des infrastructures), un soutien du Gouvernement est nécessaire, notamment au niveau de la révision ou de la finalisation de textes législatifs tels que l'ordonnance Eau ou encore le Règlement Régional d'Urbanisme.